

PARLEMENT WALLON

Séance publique de Commission de l'Économie, de l'Emploi, du Commerce extérieur, du Patrimoine et de la Formation

Mardi 13 janvier 2009

QUESTION ORALE DE M. FOURNY À M. MARCOURT, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU COMMERCE EXTERIEUR ET DU PATRIMOINE, SUR « L'APPROVISIONNEMENT EN BOIS POUR LES PETITES ET MOYENNES SCIERIES »

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Fourny à M. Marcourt, Ministre de l'Économie, de l'Emploi, du Commerce extérieur et du Patrimoine, sur « l'approvisionnement en bois pour les petites et moyennes scieries ».

La parole est à M. Fourny pour poser sa question.

M. Fourny (cdH). – Vous vous souviendrez qu'en janvier 2008, je vous ai interrogé sur la problématique de l'approvisionnement en bois devenant de plus en plus difficile pour les petites scieries.

À cette époque, vous m'aviez signalé qu'il convenait de « *faire davantage d'efforts pour adapter la forêt aux objectifs de développement durable qui lui sont demandés, et ce notamment, à travers une augmentation de l'efficacité du rapport qualité/utilisation et par le développement de la valeur ajoutée* ». Vous aviez ajouté que « *l'un des grands objectifs de l'Office économique du bois sera d'aider le secteur bois, et particulièrement les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises, à développer leurs activités au moyen de mesures proposées au Gouvernement visant à mettre en œuvre des actions et des outils adaptés aux besoins de nos entreprises* ».

Cependant, depuis début 2008, la situation des petites et moyennes scieries ne s'est guère améliorée et s'est même dégradée.

En effet, tout d'abord, le prix des billons ne baisse pas, et la matière première devient de plus en plus rare.

Ensuite, le prix des planches et chevrons a chuté d'environ 20 euros par m³ sur le marché wallon et de 40 euros par m³ sur le marché lituanien. Cette baisse de prix a pour conséquence qu'il est aujourd'hui presque préférable d'acheter des produits sciés que de scier soi-même.

Et enfin, étant donné l'ouverture de l'Europe et le libre échange, les fabricants étrangers, qu'ils soient d'Allemagne ou de Pologne, envahissent le marché avec des produits moins chers.

Le projet « Proholz·Probois », visant à favoriser le développement du secteur forêt - bois par la mise en place d'un programme transrégional, tend à prendre la dimension environnementale en compte dans la stratégie économique et dans l'amélioration de l'approvisionnement.

À l'heure actuelle, il est en effet plus que nécessaire de prendre en compte l'environnement dans la stratégie économique.

La Région wallonne ne pourrait-elle pas prendre cette dimension «éthique» et «développement durable» en compte et, de ce fait, éviter que des palettes parcourent 300 km au lieu de 30 et que des bois soient sciés à 1.000 km par des travailleurs peut être sous-payés ?

La Région wallonne ne pourrait-elle pas encourager, notamment au travers des cahiers des charges, la fabrication de produits similaires dans des conditions identiques respectant l'éthique et le développement durable.

Il ne fait aucun doute que si rien ne bouge dans ce secteur, même les meilleurs gestionnaires de scieries seront contraints de fermer.

Monsieur le Ministre, quelle est votre position face aux difficultés rencontrées par les scieries ? Comment comptez-vous gérer cette situation et faire en sorte que ces petites et moyennes scieries puissent continuer à travailler et à vivre ?

Monsieur le Ministre, pouvez-vous également nous dire où en est la mise en place de l'Office wallon du bois? Comment cet office pourra-t-il répondre aux difficultés des scieries ?

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Marcourt.

M. Marcourt, Ministre de l'Économie, de l'Emploi, du Commerce extérieur et du Patrimoine. – Il va de soi que je comprends l'inquiétude des scieurs, tout comme d'ailleurs celle des autres opérateurs de la filière bois, qui sont confrontés, d'une part à la nécessité d'assurer leur rentabilité et, d'autre part, qui sont confrontés à la libéralisation des marchés et à une concurrence de plus en plus effrénée.

Cette difficulté majeure semble effectivement portée par la mise à disposition de matières premières bon marché pour laquelle de nombreuses questions d'ordre éthique, mais aussi environnemental, peuvent être posées.

Dans le cadre strict de mes compétences, la dimension de développement durable a pleinement été intégrée par des mesures d'aide à l'investissement majoré, dans le cadre de la sylviculture qui nous occupe. Cette approche a été développée également par mon collègue le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement et je lui laisserai le soin de préciser les mesures mises en oeuvre à cet égard.

Aujourd'hui, l'important est d'axer les cahiers des charges sur les critères valorisables auprès de l'ensemble des utilisateurs du bois.

Pour ma part, l'Office économique wallon du Bois, que je mets en place, dont le Gouvernement wallon a approuvé, ce 19 décembre, son cadre et son plan prévisionnel, et cet office, à mes yeux, aura un rôle essentiel.

La mise en évidence de solutions doit permettre la mise à disposition de matières premières nécessaires à nos entreprises et ce, en travaillant dans les règles du développement durable, mais aussi en s'appuyant sur les gestionnaires publics et privés. Comme vous le savez, nous avons une vraie réflexion à avoir sur la gestion publique de la forêt où probablement des gisements de matières existent et pourraient être mis à disposition. J'ai d'ailleurs une réunion de travail aujourd'hui avec certains responsables de la Province de Luxembourg pour travailler là-dessus et nous devons le faire tant avec mon Collègue André Antoine qu'avec Benoît Lutgen ou Philippe Courard, pour répondre, de manière concrète à quelque chose qui devient de plus en plus important pour la survie de nos scieurs. Et je pense que le bois qui est une des rares matières premières dont nous disposons et *a fortiori* matière première qui se renouvelle, est un élément à retenir toute notre attention.

M. le Président. – La parole est à M. Fourny.

M. Fourny (cdH). – Je remercie M. le Ministre pour la réponse qu'il a apportée, simplement en invitant peut-être le Ministre à accélérer les choses parce qu'il faut passer de l'incantation à l'action.

Je pense que, réellement, au regard de l'évolution des choses sur le terrain, il est important que les choses se mettent en place rapidement, à défaut de quoi nous risquons de faire souffrir de manière irréversible ce secteur économique important en Wallonie.

Les attentes sont énormes. Mais maintenant, il faut qu'il y ait vraiment des actes concrets qui soient posés et qu'il y ait des mesures concrètes qui soient posées pour donner un signal clair à tout ce secteur qui rentre vraiment dans de grosses difficultés, indépendamment de la crise que nous connaissons, mais au regard de l'évolution même du secteur. Je reviendrai donc vers vous dans quelques semaines pour voir quels sont, dans les faits, les actes qui auront été posés par le Gouvernement.